



PREVAAL FINANCE

FCP PREVAAL DIVERSIFIE

**rapport
annuel**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.12.2016

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	7
comptes annuels	9
<i>bilan</i>	10
<i>actif</i>	10
<i>passif</i>	11
<i>hors-bilan</i>	12
<i>compte de résultat</i>	13
<i>annexes</i>	14
<i>règles & méthodes comptables</i>	14
<i>évolution actif net</i>	16
<i>compléments d'information</i>	17
inventaire	24

Commercialisateur	PREVAAL FINANCE
Société de gestion	PREVAAL FINANCE 18 avenue d'Alsace 92400 Courbevoie.
Dépositaire et conservateur	SOCIETE GENERALE Siège social : 29 boulevard Haussmann – 75009 Paris Adresse postale de la fonction Dépositaire : 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	PWC SELLAM 2, rue Albert de Vatimesnil - 92532 LEVALLOIS PERRET CEDEX

Informations concernant les placements et la gestion

Classification

Diversifié.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

La société de gestion décidera chaque année de la répartition des sommes distribuables.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance nette de frais supérieure de 1% à celle de son indice de référence l'EURIBOR 3 mois capitalisé, sur une durée de placement recommandée de 3 ans, en s'exposant aux marchés financiers français ou étrangers actions, obligataires et/ou monétaires, par le biais d'une politique active d'allocation d'actifs et de sélection d'OPCVM ou FIA.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'EURIBOR 3 mois capitalisé : l'indice l'EURIBOR 3 mois (Euro Interbank Offered Rate) correspond au taux moyen auquel une sélection de banques européennes de premier plan s'accordent mutuellement des prêts à court terme en euros. Il est calculé coupons nets réinvestis.

La gestion du FCP ne suivant pas une gestion indicielle, la référence à un indice ne constitue qu'un élément de comparaison a posteriori et la performance du Fonds pourra s'écarter de cet indice de référence tant à la hausse qu'à la baisse.

Stratégie d'investissement

Stratégies utilisées

La stratégie de gestion est discrétionnaire et utilise le principe de la diversification des investissements entre les différentes classes d'actifs.

La réalisation de l'objectif de gestion passe ainsi par une gestion dynamique de l'allocation d'actifs entre les marchés d'actions, les marchés obligataires, y compris ceux des obligations convertibles, et les marchés monétaires.

Le degré d'exposition au risque action est compris entre 0% et 100% de l'actif net. Le degré d'exposition au risque de taux est compris entre 0% et 100% de l'actif net.

Les principales zones géographiques d'investissement seront les marchés européens incluant Suisse et Norvège, mais également les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon).

L'exposition aux pays émergents, tous types d'actifs confondus, est limitée à 25% de l'actif net du fonds.

Le FCP pourra être exposé au risque de change à hauteur de 30% maximum de l'actif net. Processus de sélection des OPCVM et FIA sous-jacents

Le FCP peut être investi à 100% de l'actif net en parts ou actions d'autres OPCVM et/ou FIA.

Le choix des OPCVM et FIA sous-jacents fait l'objet d'un processus de sélection propre à la société de gestion.

La sélection de ces OPCVM et FIA est effectuée sur la base d'une analyse quantitative, centrée sur la sensibilité des performances aux facteurs de marché et d'une analyse qualitative, illustrée par des entretiens systématiques ou des rencontres avec les gérants de fonds afin d'apprécier leur valeur ajoutée dans la sélection de valeurs et leur philosophie de gestion.

L'exposition du FCP peut être matérialisée par des investissements en UCITS ETF.

Stratégie d'utilisation des dérivés

Le gérant utilisera les futures principalement en couverture des actifs et de façon ponctuelle en exposition. Les interventions sur ces marchés se feront soit pour ajuster les ratios des portefeuilles qui peuvent varier en fonction des souscriptions et rachat, soit pour couvrir la volatilité des marchés, soit pour couvrir le Bêta du marché en conservant les actifs, soit pour réconcilier les niveaux cibles déterminés par l'analyse macro-économique et les niveaux cibles résultant du portefeuille construit par la sélection financière fondamentale.

Actifs (hors dérivés)

a) Actions : 0 à 20% de l'actif net

Le FCP peut être investi entre 0 et 20% maximum de l'actif net en actions.

Il intervient principalement sur les marchés européens incluant la Suisse et la Norvège, mais également sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon), et dans la limite de 10% de l'actif net sur les pays émergents.

Le fonds peut être exposé sur tous secteurs, à des valeurs de petites, moyennes et grandes capitalisations.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire : 0 à 100% de l'actif net

Le FCP peut être investi entre 0 et 100% maximum de l'actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire.

Il s'agit d'obligations et autres titres de créances français et internationaux, y compris d'obligations convertibles, et d'obligations indexées, négociées principalement sur les marchés européens, mais également sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) et dans la limite de 15% de l'actif net sur les pays émergents.

Les titres non libellés en euro pourront ne pas faire l'objet d'une couverture de change. La répartition dette privée/ dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps.

Ces titres auront principalement une notation minimale de BBB- selon Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion à l'issue de son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. L'exposition aux titres spéculatifs sera limitée à 15% maximum de l'actif net du fonds.

La fourchette de sensibilité sera comprise entre -5 et 10.

c) Parts ou actions d'OPCVM ou FIA : 0 à 100% de l'actif net

Le Fonds peut investir :

- jusqu'à 100% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger,
- jusqu'à 30% maximum de son actif net en parts ou actions de FIA français respectant les critères de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds pourra avoir recours à des UCITS ETF (Exchange Traded Funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 100% de son actif net, exposés aux actions et aux produits de taux.

Le FCP se laisse la possibilité d'investir dans des OPCVM /ou des FIA gérés par la société de gestion ou une société liée.

Via les OPCVM et ou les FIA, le fonds peut être exposé sur toutes zones géographiques avec une prépondérance pour la zone Europe et un maximum de 25% de l'actif net sur les pays émergents.

Via les OPCVM et ou les FIA actions, le fonds peut être exposé sur tous secteurs, à des valeurs de petites, moyennes et grandes capitalisations boursières, avec toutefois un maximum de 20% de l'actif net exposé aux petites capitalisations.

Via les OPCVM et ou les FIA obligataires et monétaires, le fonds peut être exposé à des obligations et autres titres de créances français et internationaux, obligations indexées :

- de toutes durations,
- issues aussi bien de la dette privée que de la dette publique,
- principalement de notation minimale BBB- selon Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion à l'issue de son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires.

Via les OPCVM et/ou les FIA sélectionnés, le fonds pourra également être exposé à des obligations convertibles : ces titres ne présenteront pas de limite de notation et pourront comprendre des investissements en titres dits spéculatifs.

L'exposition aux titres spéculatifs (hors obligations convertibles) est limitée à 15% maximum de l'actif net du fonds.

La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre -5 et 10.

Instruments dérivés

Nature des marchés d'intervention :

- réglementés,
- organisés.

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés majoritairement sur des marchés européens et dans une moindre mesure sur des pays membres de l'OCDE hors UE (Etats-Unis et Japon). Aucune intervention ne se fera sur les marchés émergents.

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion

Risques sur lesquels le gérant intervient en couverture :

- risque actions, titres et valeurs mobilières assimilées,
- risque de taux,
- risque de change.

Risques sur lesquels le gérant intervient en exposition :

- risque actions, titres et valeurs mobilières assimilées,
- risque de taux.

Nature des instruments utilisés :

- Futures sur grands indices actions,
- Futures sur grands indices sectoriels,
- Futures sur taux,
- Options d'achat et vente sur devises, taux et actions : options vanille uniquement, achat et vente de call et de put.

Surexposition possible dans la limite de 100% de l'actif net avec une exposition globale pouvant aller jusqu'à 200% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés

Le FCP peut investir dans des bons de souscription, des UCITS ETF, des obligations convertibles et des warrants (avec comme sous-jacents des actions et/ou des indices), qui sont assimilables à des titres intégrant des dérivés.

Dépôts

Le fonds peut procéder à des dépôts dans la limite de 100% de ses actifs, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation de ses revenus.

Emprunts d'espèces

Le gérant pourra effectuer des opérations d'emprunts d'espèces dans la limite de 10 % de l'actif du Fonds par solde débiteur autorisé par le dépositaire qui facturera des agios.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Néant.

Contrats constituant des garanties financières

Sans objet.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

Risque de perte en capital

Le FCP ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et/ou sur la sélection des titres détenus. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les titres les plus performants. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du Fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque actions

Si les marchés actions baissent, la valeur liquidative de votre FCP peut baisser.

Risque lié à l'investissement en petites capitalisations

Sur ces marchés, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Fonds peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de taux

Le FCP peut investir en obligations et en OPCVM et/ou FIA obligataires. La hausse des taux d'intérêt peut entraîner la baisse de la valeur des obligations, et donc la baisse de la valeur du fonds.

Risque de change

Le FCP peut investir, en direct, ou via des OPCVM et/ou FIA, dans des valeurs mobilières libellées dans un certain nombre de devises autres que la devise de référence. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque lié aux investissements sur les pays émergents

Le FCP peut être exposé à 25% maximum de l'actif net sur les pays émergents. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de crédit

Il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature ou de la défaillance d'un émetteur de titre de créance, ce qui peut entraîner la baisse de la valeur de ses actifs, et par conséquent la baisse de la valeur liquidative du Fonds. Ce risque peut être accru du fait d'interventions sur des titres spéculatifs

Risque lié à l'investissement en titres à caractère spéculatifs

Ces titres présentent un risque accru de défaillance de l'émetteur, sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, et ne sont pas toujours suffisamment liquides pour être vendus à tout instant au meilleur prix. La valeur de la part du FCP peut donc se trouver diminuée lorsque la valeur de ces titres baisse.

Risque lié à la surexposition

Le FCP peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. En fonction du sens des opérations du FCP, la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut augmenter le risque de baisse de la valeur liquidative du FCP par rapport au risque lié à l'investissement dans les titres (hors dérivés) du portefeuille.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme (IFT)

Le Fonds pouvant investir dans des produits dérivés, la valeur liquidative pourra baisser de manière plus significative que les marchés et instruments financiers sous-jacents à ces produits.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs.

Les parts de ce FCP n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

Profil type de l'investisseur

L'orientation des placements correspond aux besoins de souscripteurs souhaitant disposer d'un support d'investissement diversifié. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée recommandée de ce placement. Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce fonds.

Durée de placement recommandée : 3 ans

Indications sur le régime fiscal

La qualité de copropriété du Fonds le place de plein droit en dehors du champ d'application de l'impôt sur les sociétés. En outre, la loi exonère les plus-values de cessions de titres réalisées dans le cadre de la gestion du FCP, sous réserve qu'aucune personne physique, agissant directement ou par personne interposée, ne possède plus de 10 % de ses parts (article 150-0 A, III-2 du Code général des impôts).

Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur de parts est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenus dans le Fonds.

La fiscalité applicable est en principe celle des plus-values sur valeurs mobilières du pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, institutions de retraite complémentaire, autres cas...). Les règles applicables aux porteurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

En cas de distribution, l'imposition des porteurs de parts est fonction de la nature des titres détenus en portefeuille.

D'une manière générale, les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Cette analyse pourrait, selon le cas, leur être facturée par leur conseiller et ne saurait en aucun cas être prise en charge par le Fonds ou la société de gestion.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.*
- *Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de PREVAAL FINANCE - 18 avenue d'Alsace 92400 Courbevoie. Tél : 01.49.07.39.80 .*
- *Date d'agrément par l'AMF : 25 juin 2013*
- *Date de création du Fonds : 29 novembre 2013.*

rapport d'activité

Environnement

2016 a été une année volatile, dominée particulièrement par des troubles politiques et des réactions contradictoires des marchés. Le premier trimestre a vu le cours du baril de pétrole toucher des points historiquement bas avant de fortement rebondir suite à des espoirs de négociations sur la réduction de production des pays producteurs. Après avoir commencé l'année sous les \$40, descendre à \$27, le baril s'est négocié en fin d'année à plus de \$50.

Des craintes sur la capacité de la Chine à maintenir sa croissance ont tiré l'ensemble des indices actions vers le bas, le Stoxx Europe 600 étant en retrait de plus de 17% depuis le début de l'année en février. Ce mouvement s'est accompagné par une baisse massive des taux d'emprunt obligataire, de par les achats de la BCE de dette.

Le second trimestre a été marqué par le vote du « Brexit », initialement très mal accueilli par les marchés, avec une baisse des marchés actions de près de 10% en deux jours, pour finalement être très rapidement compensée.

Une forte rotation sectorielle a débuté au cours du dernier trimestre, avec une sensible remontée des taux d'intérêt, pour s'accélérer à l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis. Les marchés d'actions ont fortement progressé, soutenus principalement par les valeurs délaissées.

Les pays émergents ont souffert de la remontée des taux directeurs de la Fed et de la crainte du protectionnisme du programme de Trump.

Au cours de l'année 2016, l'indice EuroMTS global a progressé de 3.14%. Du côté des marchés actions, le S&P 500 a progressé de 9.54%. L'EuroStoxx 50 a progressé de 0.70% et le Nikkei a terminé l'année stable, avec une hausse de 0.42%.

Performance fonds

La performance du fonds s'établit à -0,35% sur l'ensemble de l'année 2016 contre un indice (Eonia capitalisé +3.00% jusqu'au 01/12/2016 puis Euribor 3 mois capitalisé + 1,00% ensuite) qui affiche une performance de +2,58%.

Depuis la création du fonds, la performance de ce dernier s'élève à +6,07% contre un indice à +9,21%.

L'exposition action (delta ajustée) du fonds a varié selon les périodes au cours de l'exercice, cette dernière étant de 15,6% au 31/12/2015 et de 18,7% au 31/12/2016. L'exposition du fonds au dollar américain a diminué au cours de l'exercice, passant ainsi de 7,8% en début d'exercice à 3,3% en fin d'exercice. Parmi les mouvements importants à signaler, on retiendra la réduction de la taille de la poche obligataire. Ainsi, les ETF obligations d'Etat ont été totalement vendus au cours de la période (vente des ETF Lyxor Euro-MTS 5-7Y, Lyxor Euro-MTS 3-5Y, Lyxor Euro-MTS 1-3Y).

Concernant l'exposition actions, le renforcement de l'exposition actions en fin de période, cette dernière s'est principalement faite par l'achat de futures Euro Stoxx 50, de futures Stoxx Europe 600, et de l'ETF SPDR S&P 400 Midcap.

Le taux de rotation pour 2016 est de 165%.

Les chiffres relatifs aux performances passées sont relatifs à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Informations réglementaires

Droits de vote

Le Fonds étant une copropriété de valeurs mobilières, aucun droit de vote n'est attaché aux parts détenues. Les décisions concernant le Fonds sont prises par la société de gestion dans l'intérêt des porteurs de parts.

Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Prevaal Finance S.G.P. (société de gestion de portefeuilles) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires avec qui elle traite toutes ses opérations de marché ainsi qu'une politique de prévention et gestion des conflits d'intérêt. Ces politiques sont disponibles sur simple demande adressée à la S.G.P.

Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

Critères ESG

Conformément à l'article D. 533-16-1 du code monétaire et financier, les souscripteurs sont informés que l'OPC ne prend pas simultanément en compte dans sa politique d'investissement des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Politique de rémunération

En dehors du Président –RCCI, dont la rémunération variable pourrait atteindre 51 % de sa rémunération fixe, les gérants dont le Directeur général, ont une partie variable plafonnée à moins de 45 % du fixe.

Cette rémunération variable maximum dépendra approximativement à 70 % des performances obtenues pour les deux principaux fonds, Prevaal Convertibles Europe et Prevaal Actions Europe. Les 30 % restant de la partie variable maximum seront fonction des encours levés auprès de la clientèle hors membres du groupe B2V.

Les commerciaux ont une rémunération variable qui n'excédera pas 40 % de la partie fixe du salaire. Cette rémunération variable dépendra des encours levés auprès de la clientèle hors membres du groupe B2V.

La responsable du middle back office a une rémunération variable qui n'excédera pas 15 % de la partie fixe du salaire. Cette rémunération variable dépendra des encours levés auprès de la clientèle hors membres du groupe B2V.

Réglementation SFTR

Concernant la réglementation SFTR relative à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers, aucune opération de prêt-emprunt de titres n'a été effectuée au cours de l'exercice 2016.

rapport du commissaire aux comptes



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2016**

PREVAAL DIVERSIFIE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
PREVAAL FINANCE
18, avenue d'Alsace Immeuble Between
92926 LA DEFENSE CEDEX

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement PREVAAL DIVERSIFIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

.....
*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



PREVAAL DIVERSIFIE

3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

comptes annuels

BILANactif

	30.12.2016	31.12.2015
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	9 177 810,81	9 460 271,04
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	172 911,83	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	2 647 587,70	1 929 576,45
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 329 966,52	7 084 222,59
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	27 344,76	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	44 413,04	399,88
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	44 413,04	399,88
Comptes financiers	993 575,24	879 822,38
Liquidités	993 575,24	879 822,38
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	10 215 799,09	10 340 493,30

BILAN passif

	30.12.2016	31.12.2015
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	10 282 267,79	10 013 015,86
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-189 063,72	231 088,49
• Résultat de l'exercice	11 680,10	-2 347,37
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	10 104 884,17	10 241 756,98
Instruments financiers	12 295,15	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	12 295,15	-
Autres opérations	-	-
Dettes	98 619,77	98 736,32
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	98 619,77	98 736,32
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	10 215 799,09	10 340 493,30

HORS-bilan

30.12.2016

31.12.2015

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	689 227,31	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	482 890,00	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	84 022,56	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.12.2016	31.12.2015
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	86,00	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	121,22	29 708,67
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	46 715,45	55 149,51
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	46 922,67	84 858,18
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-374,76	-56,16
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-374,76	-56,16
Résultat sur opérations financières (I - II)	46 547,91	84 802,02
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-34 830,02	-86 952,74
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	11 717,89	-2 150,72
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-37,79	-196,65
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	11 680,10	-2 347,37

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Règles d'évaluation des actifs

A – Méthode d'évaluation

L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des placements collectifs.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêt du bilan selon les règles suivantes :

Valeurs mobilières

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

- Les actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les actions étrangères au dernier cours connu.
- Les obligations européennes sont valorisées au prix de marché, contribué ou de clôture de bourse, en fonction de la liquidité des titres détenus.
- Les obligations étrangères sont valorisées au prix de marché, contribué ou dernier cours connu de bourse, en fonction de la liquidité des titres détenus.
- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPCVM et de FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue, soit au mieux J-1 par rapport à la date de valeur liquidative.
- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Instruments financiers à terme

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Les contrats :

- Les opérations sur les marchés à terme fermes et les opérations conditionnelles sont valorisées au cours de clôture.
- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de l'organe de décision de la société de gestion de portefeuille. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B - Modalités pratiques

Les bases de données utilisées sont :

- Bloomberg
- Six-Telekurs.

La source des cours de devises retenue est WMCO.



2 évolution actif net

	30.12.2016	31.12.2015
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	10 241 756,98	9 645 418,88
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	1 702 319,11	646 090,27
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-1 802 590,27	-209 480,30
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	166 814,43	278 500,78
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-172 164,58	-146 973,69
Plus-values réalisées sur contrats financiers	36 464,82	80 140,82
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-210 498,27	-65 212,00
Frais de transaction	-2 224,03	-422,57
Différences de change	13 692,57	46 795,06
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	98 380,76	-21 996,60
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	89 147,09	-9 233,67
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-9 233,67	12 762,93
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	21 214,76	-8 952,95
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	21 214,76	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	8 952,95
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	11 717,89	-2 150,72
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	10 104 884,17	10 241 756,98

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	2 221 995,14	-
Obligations à taux fixe	425 592,56	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Billets de Trésorerie	-	-
Certificats de dépôt	-	-
BMTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	689 227,31-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	566 912,56	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 647 587,70	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	993 575,24
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	313 198,26	485 152,52	1 153 946,04	695 290,88
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	993 575,24	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	GBP	DKK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	74 560,73	-
Obligations et valeurs assimilées	835 446,35	120 796,02	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	125 711,31	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	17 495,14	-	-	-
Comptes financiers	8 074,12	862,84	222,48	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	689 227,31	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	44 413,04
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Depots de garantie (verses)	43 438,36
Coupons a recevoir	974,68
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	98 619,77
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Somme a payer	-
Frais provisionnes	98 619,77
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	1 612	1 702 319,11	1 707	1 802 590,27
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,34
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	30.12.2016	31.12.2015
	EUR	EUR
Affectation du résultat		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	11 680,10	-2 347,37
Total	11 680,10	-2 347,37
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	11 680,10	-2 347,37
Total	11 680,10	-2 347,37
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.12.2016	31.12.2015
	EUR	EUR
Affectation des plus et moins-values nettes		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-189 063,72	231 088,49
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-189 063,72	231 088,49
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-189 063,72	231 088,49
Total	-189 063,72	231 088,49
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	-	-
Actif net	10 104 884,17	10 241 756,98	9 645 418,88	-	-
Nombre de parts en circulation	9 526,261	9 621,261	9 218,261	-	-
Valeur liquidative	1 060,73	1 064,49	1 046,33	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-18,62	23,77	31,84	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 29 novembre 2013.

4 inventaire au 30.12.2016

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
FR0000125346	INGENICO GROUP SA	PROPRE	530,00	40 211,10	EUR	0,40
DK0060252690	PANDORA AB	PROPRE	600,00	74 560,73	DKK	0,74
FR0000120495	SOMFY	PROPRE	150,00	58 140,00	EUR	0,58
Total Action				172 911,83		1,71
<i>Obligation</i>						
FR0011453463	AIR FRANCE - KLM 2.03% 15/02/2023 CV	PROPRE	14 000,00	146 580,00	EUR	1,45
XS1336607715	AROWNTOWN PROPERTY HLGD 1.5% 18/01/2021 CV	PROPRE	100 000,00	104 406,86	EUR	1,03
FR0013071206	AUSY 3.25% CV 01/01/2021 DIRTY	PROPRE	1 104,00	69 485,76	EUR	0,69
FR0010206474	BPCE 3.60% 08/07/2017	PROPRE	100 000,00	103 275,48	EUR	1,02
DE000A1Z3XP8	BRENTAG FINANCE BV 1.875% CV 02/12/2022	PROPRE	250 000,00	246 146,92	USD	2,44
XS0906420574	FIAT FINANCE&TRADE 6.625% 15/03/2018	PROPRE	100 000,00	112 394,30	EUR	1,11
FR0010890517	GALERIE LAFAYETTE 4.5% 28/04/2017	PROPRE	100 000,00	104 649,19	EUR	1,04
XS1373990834	GRAND CITY PROPERTIES SA 0.25% 02/03/2022	PROPRE	100 000,00	102 436,94	EUR	1,01
XS1322536332	INTL CONSOLIDATED AIRLIN 0.25% 17/11/2020 CV	PROPRE	100 000,00	92 337,19	EUR	0,91
XS1139087933	J SAINSBURY CONV 1.25% 21/11/2019	PROPRE	100 000,00	120 796,02	GBP	1,20
FR0013113073	LVMH MOET HENNESSY VUITT 0% CV 16/02/2021 DIRTY	PROPRE	700,00	177 289,31	USD	1,75
FR0011732759	PIERRE&VACANCES 3.5% 01/10/2019 CV DIRTY	PROPRE	1 100,00	44 861,30	EUR	0,44
FR0011567908	RALLYE SA 1% CV 02/10/2020 DIRTY	PROPRE	2 000,00	197 032,00	EUR	1,95
FR0013200995	REMY COINTREAU AS 0.125% CV 07/09/2026	PROPRE	900,00	99 873,90	EUR	0,99
FR0013087186	SAFRAN SA CV 31/12/2020	PROPRE	1 100,00	105 420,70	EUR	1,04
XS1398317484	STEINHOFF FINANCE CV 1.25% 21/10/2023	PROPRE	100 000,00	100 253,12	EUR	0,99
XS1377251423	TELEFONICA PARTICIPACION 0% 09/03/2021 CV	PROPRE	100 000,00	99 878,00	EUR	0,99
XS1494008003	TELENOR EAST HOLDING II 0.25% 20/09/2019 CV	PROPRE	200 000,00	207 100,90	USD	2,05
XS0322918565	UNICREDITO ITALIANO SPA 5.75% 26/09/2017	PROPRE	100 000,00	105 273,59	EUR	1,04
XS1433199624	VALEO SA 0% CV 16/6/2021	PROPRE	200 000,00	204 909,22	USD	2,03

FCP PREVAAL DIVERSIFIE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013134681	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% CV 15/03/2021	PROPRE	3 500,00	103 187,00	EUR	1,02
Total Obligation				2 647 587,70		26,20
O.P.C.V.M.						
FR0012951044	AMUNDI ETF BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE UCITS	PROPRE	13 800,00	202 810,32	EUR	2,01
FR0010174144	BDL REMPART EUROPE FCP	PROPRE	634,3823	104 983,93	EUR	1,04
FR0010232298	BFT MONETAIRE CT C ACT -C-4 DECIMALS	PROPRE	4,00	54 059,52	EUR	0,53
LU0950381748	BNP PARIBAS EASY SICAV	PROPRE	500,00	76 290,00	EUR	0,75
LU0252132039	DEXIA BONDS TOTAL RETURN CLASS I CAP EUR	PROPRE	240,00	336 907,20	EUR	3,33
FR0010098335	EXANE VAUBAN FUND	PROPRE	7,797	128 614,24	EUR	1,27
FR0007074919	FEDERAL SUPPORT C	PROPRE	65,00	820 120,60	EUR	8,12
FR0010970251	FLEXIBLE ANNUEL F	PROPRE	5 659,00	919 870,45	EUR	9,10
FR0010213355	GROUPAMA ENTREPRISES I	PROPRE	307,00	702 517,31	EUR	6,95
IE00BCRY6557	ISHARES EUR ULTRASHORT BOND UCITS ETF	PROPRE	7 000,00	703 570,00	EUR	6,96
FR0010737544	LYXOR EURO CORPORATE BOND UCITS ETF FCP	PROPRE	1 900,00	276 621,00	EUR	2,74
FR0011363431	MONTMARTRE SECOND EUR	PROPRE	8,20	853 761,04	EUR	8,45
FR0011908052	PROMEPAR OBLI COURT TERME FCP	PROPRE	10,00	1 024 129,60	EUR	10,13
IE00B4YBJ215	SPDR S&P 400 US ETF	PROPRE	2 800,00	125 711,31	USD	1,24
Total O.P.C.V.M.				6 329 966,52		62,64
Total Valeurs mobilières				9 150 466,05		90,55
Options						
Valeurs mobilières						
CSF1706C-01	CSF/201706/C/80.	PROPRE	10,00	13 560,00	EUR	0,13
CSF1706C-02	CSF/201706/C/96.	PROPRE	-10,00	-3 760,00	EUR	-0,04
CSF1706P-01	CSF/201706/P/64.	PROPRE	-10,00	-200,00	EUR	-0,00
Total Valeurs mobilières				9 600,00		0,10
Total Options				9 600,00		0,10
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	0,00	-4 685,00	EUR	-0,05
	APPEL MARGE USD	PROPRE	0,00	-3 650,15	USD	-0,04
Total APPELS DE MARGES				-8 335,15		-0,08
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	0,00	222,48	DKK	0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	984 415,80	EUR	9,74
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	0,00	862,84	GBP	0,01
	BANQUE USD SGP	PROPRE	0,00	8 074,12	USD	0,08
Total BANQUE OU ATTENTE				993 575,24		9,83
DEPOSIT DE GARANTIE						
	DEP GAR S/FUT USD	PROPRE	0,00	17 495,14	USD	0,17
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	25 943,22	EUR	0,26
Total DEPOSIT DE GARANTIE				43 438,36		0,43
FRAIS DE GESTION						
	PRAUTCOMHONOR	PROPRE	0,00	-13 351,40	EUR	-0,13
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-20 147,17	EUR	-0,20
	PRHONOCAC	PROPRE	0,00	-1 938,16	EUR	-0,02
	PRN-1COMGESTFIN	PROPRE	0,00	-63 183,04	EUR	-0,63
Total FRAIS DE GESTION				-98 619,77		-0,98
Total Liquidites				930 058,68		9,20
Futures						
Change (Livraison du sous-jacent)						
EE150317	EURO E-MINI FUT 0317	PROPRE	11,00	7 104,76	USD	0,07
Total Change (Livraison du sous-jacent)				7 104,76		0,07
Indices (Livraison du sous-jacent)						
VG170317	EURO STOXX 50 0317	PROPRE	12,00	5 880,00	EUR	0,06
SXO200317	STOXX EUROP 0317	PROPRE	5,00	800,00	EUR	0,01
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				6 680,00		0,07
Total Futures				13 784,76		0,14
Coupons						
Obligation						
FR0013071206	AUSY 3.25% CV 21 DTY	ACHLIG	1 104,00	974,68	EUR	0,01
Total Obligation				974,68		0,01
Total Coupons				974,68		0,01
Total FCP PREVAAL DIVERSIFIE				10 104 884,17		100,00